Smidom
Veyle Saône

ZI Parc Actival - 233, Rue Raymond Noël
01140 SAINT DIDIER SUR CHALARONNE
Département de l'Ain

PUBLIE LE 03.07.2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL N° 3

COMPTE RENDU DU 25 SEPTEMBRE 2026

Le Comité Syndical, légalement convoqué le 18 septembre 2026, s'est réuni le vendredi 25 septembre 2026 à 18h30 à St Didier-sur-Chalaronne sous la Présidence de Paul Ferré.

Election d'un secrétaire de séance

27 votants

Le Comité Syndical, par 27 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention, DESIGNE Monsieur Romain Cottey, secrétaire de séance.

POINTS SOUMIS A DELIBERATION

1. **Approbation du compte-rendu du Comité Syndical n° 2 du 25 juin 2026,**

Le procès-verbal du dernier comité syndical est soumis à approbation.

27 votants

Le Comité Syndical, par 27 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention, APPROUVE le procès-verbal du comité syndical du 25 juin 2026.

2. **Délibération reversement des subventions Refashion pour le Repair Café de la Veyle**

Dans le cadre de la continuité des actions engagées au titre du PLPDMA, le SMIDOM bénéficie de subventions versées par Refashion pour soutenir les actions de réparation et favoriser la prolongation de la durée de vie des vêtements.
Monsieur Ferré propose que l'intégralité des subventions perçues par le SMIDOM dans ce cadre soit reversée au Repair Café de la Veyle, afin de soutenir et de pérenniser son activité.

Le Comité Syndical, par 27 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention, AUTORISE le Président à reverser les subventions Refashion concernant les ateliers de réparation que le Repair Café de la Veyle peut mettre en place.

Le secrétaire de séance
Romain Cottey,

Le Président
Paul Ferré,

